

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 747 publiée le 2 juin 2020

MESSE TRADITIONNELLE A REIMS : PLUS DE 30 ANS DE MENSONGES ET DE MANIPULATIONS Vers un « monde d'après » ?

Une situation incroyable est faite à la liturgie traditionnelle dans la ville des sacres. Nous avons demandé à notre ami Louis Renaudin de mener une enquête à ce sujet. Pour ce faire, Louis Renaudin a mené une série d'entretiens avec Madame Clotilde Remy, une mère de famille désormais grand-mère qui, depuis plus de 20 ans, œuvre et prie pour que s'instaure liturgiquement à Reims la justice et la paix. Et voici que la nomination d'un nouvel archevêque permet d'espérer un « monde d'après ». Ces conversations constitueront l'épine dorsale des trois prochaines lettres que nous consacrerons à ce sujet.

Louis Renaudin : Clotilde vous paraissez très en colère ?

Clotilde Remy : Je suis effectivement en colère lorsque l'on me dit que la secrétaire de notre évêque refuse de nous accorder dans les temps le rendez-vous promis « Car l'évêque aurait d'autres urgences ». Eh bien aujourd'hui, cela je ne l'accepte plus ! Car cela fait maintenant 31 ans que les Rémois sollicitent une célébration dominicale « extraordinaire » tous les dimanches et fêtes dans leur ville en accord avec leur évêque et qu'ils sont menés en bateau : ce mépris de la charité et de la justice de la part de nos pasteurs, non, je ne le supporte plus !

Louis Renaudin : 31 ans ?

Clotilde Remy : Tout à fait ! C'est en effet il y a 31 ans, en 1989, que pour la première fois d'une manière officielle, nos aînés se sont adressés à leur évêque, qui était alors de Mgr. Jean Balland, pour solliciter une application large et généreuse du motu proprio *Ecclesia Dei* à Reims. Et même, nous pourrions nous souvenir que, dès 1985, une première demande informelle avait été formulée.

Louis Renaudin : En 1985, trois ans avant le motu proprio *Ecclesia Dei* ?

Clotilde Remy : Oui, car en 1985 une famille avait contacté Mgr. Ménager, qui était alors l'évêque de Reims, pour lui demander une application du motu proprio *Quattuor abhinc annos*, du 3 octobre 1984.

Louis Renaudin : Et il ne les avait pas pris au sérieux ?

Clotilde Remy : Je pense que si, car, depuis 1982, s'était mise en place à Reims une chapelle desservie par la Fraternité Saint-Pie X, qui réunissait déjà en 1985 une communauté dynamique de fidèles, ce qui confirmait l'existence d'une demande rémoise sérieuse et déterminée de célébrations selon la liturgie traditionnelle.

Mais Mgr. Ménager a usé de la tactique mise au point de longue date par nos curés et pasteurs lorsqu'ils ne souhaitent pas nous accorder ce que nous demandons :

ils traînent, puis passent la balle à leurs successeurs. Dans un premier temps, ils nous font savoir qu'ils n'ont pas encore le temps de se pencher sur notre demande « car elle n'est pas prioritaire ». Puis, lorsque sonne le moment de leur départ - qu'ils soient curés ou évêques - ils nous répondent qu'« Il faudra que nous réglions cette affaire avec leurs successeurs ». C'est ainsi avec les curés de paroisse, qui souvent ne restent en place que six ans et pour lesquels ce n'est jamais le moment de se pencher sérieusement sur nos demandes. À Reims, où les évêques sont souvent restés peu de temps sur leur siège, le phénomène a longtemps été le même au niveau épiscopal. Ce fut le cas de la toute première demande faite à Mgr. Ménager : en 1985, il n'avait pas le temps ; en 1988 il quittait Reims.

Louis Renaudin : Donc nouvelle demande à Mgr. Balland en 1989. Mais elle n'a peut-être pas été renouvelée ?

Clotilde Remy : Je sens un peu d'ironie poindre dans votre question. En effet, nos interlocuteurs ecclésiastiques nous ont souvent affirmé que si nous ne renouvelions pas nos demandes chaque année, celles-ci deviendraient caduques... Et les mêmes de nous accuser de les harceler si on revient sur ce sujet chaque année. Soyez bien tranquille : depuis 1989, notre demande a été régulièrement renouvelée. 1989, 1990, 1991, Mgr Balland avait « d'autres priorités. Puis en 1995, il a quitté Reims pour Lyon.

Louis Renaudin : Sur quels prétextes vos pasteurs s'appuient-ils pour ne pas vous entendre ?

Clotilde Remy : Il y a toujours plusieurs étapes :

- La première est celle du mépris, c'est-à-dire du silence, comme si nous n'existions pas. C'est une forme de négationnisme dont le principe est le suivant : « Si nous ne leur répondons pas, c'est parce qu'ils n'existent pas et si ils n'existent pas nous n'avons pas à discuter avec eux... »

- Puis il y a la phase de la calomnie. Sous de fallacieux prétextes, proches de l'injure, nous sommes en quelque sorte disqualifiés, nos groupes étant supposés faits de vieillards nostalgiques, ou pire d'extrémistes ou d'agitateurs peu sincères. Tout observateur impartial, qui prendrait un peu de recul, serait extrêmement surpris de découvrir autant de méchanceté dans le cœur de personnes qui se disent si attachées au dialogue...

Louis Renaudin : Ils finissent tout de même par répondre ?

Clotilde Remy : Oui, lorsqu'ils ne peuvent plus faire autrement. Mais c'est pour en revenir à l'assertion initiale, celle de notre inexistence. Prenons l'exemple de la supplique à Mgr. Jordan lancée par Marc Billig vers 2006 : elle fut signée par plus de 100 personnes, ce qui n'est pas rien car pour signer une pareille supplique, il fallait dans le climat rémois un certain courage. Mgr. Jordan, qui l'a reçue, a entrepris une action incroyable : il appela un à un tous les signataires, officiellement pour savoir si ils existaient vraiment, ce qui était déjà fort peu sympathique, mais surtout pour tenter de les déstabiliser individuellement et pour réduire la supplique à néant. « Est-ce vraiment une messe traditionnelle que vous souhaitez ? Leur demandait-il. Ne serait-ce pas plutôt une célébration avec un peu de latin ? ». Et encore : « N'avez-vous pas l'impression d'être manipulés ? » Et pour finir, l'argument massue : « Faites-vous confiance à votre évêque ? » Beaucoup de personnes qui avaient signé la supplique ne souhaitaient pas entrer en conflit ouvert avec leur évêque, ce qui permit bientôt à Mgr. Jordan d'affirmer que la demande n'existait simplement pas !

Louis Renaudin : Qu'espérez-vous ?

Clotilde Remy : Un tout petit peu de bonne volonté et de charité. C'est ce qu'on trouve dans la vraie vie, apparemment en dehors du monde ecclésiastique, lorsqu'on veut trouver des solutions loyales entre personnes honnêtes !

Louis Renaudin : Vous affirmez donc que la demande de célébration traditionnelle existe réellement à Reims.

Clotilde Remy : Tout à fait et la réalité de Juin 2020 le démontre en chiffres : aujourd'hui, la Fraternité Saint Pie X réunit chaque dimanche plus de 200 fidèles dans sa chapelle Notre-Dame de France ; et ce sont en moyenne 130 fidèles qui se retrouvent UNE FOIS PAR MOIS dans l'église Sainte-Jeanne d'arc. Ainsi, 31 ans après la première demande, plus de 300 Rémois tentent de vivre leur foi catholique au rythme de la liturgie, et aussi du catéchisme traditionnel.

Louis Renaudin : Mais si vous avez déjà ces célébrations que demandez-vous de plus ?

Clotilde Remy : La messe tous les dimanches ! N'est-ce pas normal pour des catholiques ? À Sainte Jeanne d'Arc nous ne bénéficions que d'une célébration mensuelle. Je puis vous affirmer que si cette célébration avait lieu tous les dimanches et fêtes, notre communauté doublerait en très peu de temps ! Et dans ce cas ce ne serait plus 350 fidèles rémois qui assisteraient chaque semaine à la liturgie traditionnelle mais plusieurs centaines de plus.

Louis Renaudin : Et que répondez-vous à l'accusation de ghetto qu'on lance volonté sur votre communauté qui préfèrerait se replier sur elle, plutôt que de se mêler aux autres catholiques ?

Clotilde Remy : Ce n'est absolument pas de notre fait. Jusqu'à l'an dernier notre église dépendait de la paroisse de l'abbé Rodrigue, un prêtre diocésain avec lequel nous partagions de nombreuses activités. Mais depuis son départ, c'est vrai, nous sommes contraints à l'isolement contre notre gré et celui de nombreux fidèles de Saint Jean-Baptiste de la Salle...

En fait, nos communautés sont vivantes et généreuses. Avec 350 fidèles seulement, dont une partie n'a droit qu'à une messe par mois, au cours des 5 dernières années, trois jeunes hommes se sont dirigés vers le sacerdoce et la vie religieuse : un est devenu frère au sein de la Fraternité Saint-Pie X et deux autres seront ordonnés prêtres cette année, l'un au sein de la Fraternité de Saint-Pie X et un autre au sein de la Fraternité Saint-Pierre. Or, au cours de la même période l'ensemble du diocèse n'a ordonné pour son compte que trois nouveaux prêtres. C'est comme ça.

Louis Renaudin : Parlons de la situation actuelle. Reims a un nouvel évêque. N'est-ce pas l'espoir qu'advienne un « monde d'après » ?

Clotilde Remy : Peut-être, peut-être. Depuis son arrivée sur le siège de Reims, en août 2018, Mgr. de Moulins-Beaufort nous a demandé de lui faire confiance, ce que nous avons fait bien volontiers. Mais nous sommes en 2020, deux ans ont presque passé...

Louis Renaudin : Qu'allez-vous faire ?

Clotilde Remy : Ne rien lâcher. Nous avons de nombreux projets dont, entre autres, celui de faire réaliser sur Reims un sondage par un organisme professionnel indépendant pour connaître et mesurer le sentiment des fidèles au sujet de la convivence pacifique des formes liturgiques. Et une fois le sondage réalisé, nous irons à la rencontre de nos frères dans les paroisses pour dialoguer avec eux. Nous sommes convaincus que ces catholiques, nos frères, ne comprennent pas plus que nous l'ostracisme dont nous sommes l'objet.

Louis Renaudin : Vous gardez donc confiance ?

Clotilde Remy : Nous gardons l'espérance en Dieu et en son Eglise. Ce qui ne nous empêche pas de rester prudents vis-à-vis des hommes : nous avons été si souvent « roulés dans la farine » depuis 31 ans que nous ne pouvons plus nous abandonner à eux les yeux fermés. Nous attendons des actes tout simples. Il faut qu'on tourne la page de la déloyauté qui a jusqu'à présent prévalu.

Louis Renaudin : Soyez claire : qui visez-vous en disant cela ?

Clotilde Remy : Je pense à Mgr. Thierry Jordan, qui s'est montré particulièrement déloyal, d'une manière dont je vous parlerai en détail dans notre prochain entretien.